



HAL
open science

La comparaison épistémique en français pré-classique et classique

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. La comparaison épistémique en français pré-classique et classique. Diachro4, Oct 2008, Madrid, Espagne. pp.185-202. hal-00551351

HAL Id: hal-00551351

<https://hal.science/hal-00551351>

Submitted on 3 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Paru en 2010 dans *Le changement en français, études de linguistique diachronique* (B. Combettes & al., eds), Berne : Peter Lang, pp. 185-202.

Version préliminaire

La comparaison épistémique en français pré-classique et classique

Catherine FUCHS (LATICE, CNRS/ENS)

La construction comparative prototypique consiste à prédiquer une même qualité (exprimée par un adjectif prédicatif) à propos de deux entités distinctes (désignées par deux noms) dont on dit qu'elles possèdent, à un même degré ou à des degrés différents, la qualité en question : *Marie est aussi/plus/moins belle que Jeanne ((n')est belle)*. La valeur d'une telle comparaison, dite 'standard', consiste en une égalité ou en une inégalité quantitative.

C'est à un autre type de construction comparative que je m'attacherai ici : celle où deux qualités différentes (exprimées par deux adjectifs prédicatifs distincts) sont en jeu. Ces deux qualités peuvent être attribuées à une seule et même entité (*Marie est aussi/plus/moins belle qu'(elle (n')est) intelligente*) ou se trouver distribuées sur deux entités différentes (*Marie est aussi/plus/moins belle que Jeanne ((n')est intelligente)*). Ce type de construction admet, selon les cas, plusieurs interprétations possibles.

Il peut s'agir d'une comparaison 'standard' : *La main de Paul est aussi/plus/moins large que longue* = "la largeur de la main de Paul est égale/supérieure/inférieure à sa longueur".

Mais il peut aussi s'agir d'une comparaison 'de déviation', comme la nomme Kennedy (1996). L'(in)égalité concerne alors les degrés remarquables (hauts degrés) auxquels la (ou les) entité(s) possède(nt) chacune des deux qualités, c'est-à-dire 'dévie(nt)' du degré auquel les entités sont réputées les posséder habituellement. Ainsi, *Jeanne est aussi bavarde que son frère est renfermé* = "le degré auquel

Jeanne est bavarde est aussi remarquablement déviant de la norme que l'est le degré auquel son frère est renfermé” ; *Marie est (encore) plus maigre aujourd'hui qu'elle n'était grosse à l'adolescence* = “le degré auquel Marie est maigre aujourd'hui est (encore) plus remarquablement déviant de la norme que ne l'était le degré auquel elle était grosse à l'adolescence”.

Enfin, il peut s'agir d'une comparaison 'épistémique' (Rivara, 1979 : ch. X ; 1990 : 100, note 3), dite aussi 'métalinguistique' (Muller, 1996 : 136-138). L'(in)égalité de degrés s'applique alors, non pas aux qualités elles-mêmes, mais à l'exactitude de chacune des deux assertions par lesquelles ces qualités sont attribuées à la (ou aux) entité(s). Ainsi, *Marie est plus rusée qu'intelligente* = “il est plus adéquat de dire que Marie est rusée que de dire qu'elle est intelligente” ; *Paul est moins opposé à l'idée d'affronter les problèmes que soucieux d'éviter les situations conflictuelles* = “il est moins exact de dire que Paul est opposé à l'idée d'affronter les problèmes que de dire qu'il est soucieux d'éviter les situations conflictuelles”. Ou encore (avec une égalité sur l'échelle des petites quantités) : *Jean est capable de recoudre un bouton autant que moi de piloter un avion* = “il est autant (c'est-à-dire ici *aussi peu*) adéquat de dire que Jean est capable de recoudre un bouton que de dire que je suis capable de piloter un avion”. La comparaison épistémique se signale par le caractère détachable et déplaçable des constituants comparatifs par rapport au prédicat de la matrice : *Plus qu'intelligente, Marie est rusée*. Et aussi par l'existence de marqueurs spécialisés, tels *plutôt* en français : *Marie est rusée plutôt qu'intelligente*.

Pour étudier le développement historique de la comparaison épistémique, j'ai travaillé sur un corpus issu d'une interrogation de Frantext (par périodes de 10 ans) du début 16^{es}. à la fin 18^{es}., concernant la structure comparative à deux adjectifs. C'est en effet à l'époque pré-classique et classique que l'on assiste à une réorganisation du système de la comparaison, et à la mise en place des constructions qui préfigurent celles du français moderne. Le corpus comportait 484 exemples, dont 300 d'égalité et 184 d'inégalité.

J'examinerai d'abord les schémas syntaxiques (§1), puis les configurations sémantiques (§2).

1. Les schémas syntaxiques

Ils présentent quatre caractéristiques principales.

1.1 Type et position des marqueurs

1.1.1 La comparaison d'égalité

Pour la comparaison d'égalité, on assiste, durant la période considérée, à la concurrence entre les deux marqueurs *autant* et *aussi* ; le premier d'abord antéposé (60 exemples dans le corpus), puis postposé (60 exemples), le second toujours antéposé à l'adjectif (180 exemples).

La construction comparative à deux adjectifs est attestée de façon sporadique dès le tout début du 16^{es}. :

(1) (...) car aussi j'entens, eu égard à la propriété de leurs noms, que leur figure soit *autant monstrueuse que humaine*. [N. de la Chesnaye, La Condamnation de Banquet, 1508]

Mais c'est à partir des années 1550 que la construction se développe ; on trouve les deux marqueurs, avec toutefois une dominance de *autant* :

(2) Ce dict, et cuidans avoir bien besogné, *laisserent le Comte autant triste qu'ils estoient joyeux et contens*. [Cl. de Taillemont, Discours des Champs faëz. A l'honneur et l'exaltation de l'Amour et des Dames, 1553]

(3) (...) et, voyant que *son marry en estoit aussi marry qu'il en devoit estre joyeux*, (...) [M. de Navarre, L'Heptaméron, 1550]

L'évolution générale est la suivante. De minoritaire au 16^{es}. (par rapport à *autant*), *aussi* antéposé devient légèrement majoritaire à partir du 17^{es}. et tout à fait dominant au 18^{es}. De son côté, *autant* commence à décliner au 17^{es}. par rapport à *aussi*, et se répartit alors de façon à peu près égale entre antéposition et postposition à partir de 1630-1640. Au 18^{es}., où il est devenu très minoritaire par rapport à *aussi*, il ne se maintient plus guère qu'en postposition. Les données quantitatives du corpus figurent dans le tableau ci-dessous :

| Siècle | Nombre total d'exemples | <i>aussi</i> adj1 <i>que</i> adj2 | <i>autant</i> adj1 <i>que</i> adj2 | adj1 <i>autant que</i> adj2 |
|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|-----------------------------|
| 16 ^{es} . | 31 | 13 = 42% | 17 = 55% | 1 = 3% |
| 17 ^{es} . | 162 | 86 = 53% | 39 = 24% | 37 = 23% |
| 18 ^{es} . | 107 | 81 = 75,7% | 4 = 3,7% | 22 = 20,6% |

C'est donc dans la première moitié du 17^{es.}, période marquée par une prolifération des structures, que la concurrence entre les trois séquences est la plus forte.

1.1.2 La comparaison d'inégalité

Pour la comparaison d'inégalité, la diversité est bien moindre. D'une part, il n'y a qu'un seul marqueur pour signifier, d'un côté, la supériorité (*plus*) et, de l'autre, l'infériorité (*moins*). D'autre part, ces marqueurs sont quasiment toujours antéposés à l'adjectif : sur les 184 exemples d'inégalité, le corpus ne contient que 3 cas de postposition de *plus* (contre 68 d'antéposition) et 1 seul cas de postposition de *moins* (contre 112 cas d'antéposition).

La construction est attestée dès la première moitié du 16^{es.} :

(4) Hermafroditus signifie lasciveté et paincture de rhetoricque, laquelle est *plus delectable que profitable* (...). [J. Thenaud, *Traité de poésie*, 1515-1519]

(5) Ce propos est *non moins plaisant qu'estrange*. [M. de Navarre, *Comédie sur le trespas du roy*, 1547]

Dans le cas de l'infériorité, la construction se présente au 16^{es.} sous une modalité quasi exclusivement négative (*non moins*, *pas moins* : 29 exemples sur 30). Au 17^{es.}, la modalité affirmative commence à se développer, tout en restant minoritaire (17 exemples sur 51, soit un tiers). Elle ne devient majoritaire qu'au 18^{es.} (21 exemples sur 31). On s'explique, dès lors, que le nombre d'exemples avec *moins* antéposé soit, au total, plus élevé (112 exemples) que celui avec *plus* antéposé (68 exemples). Sur les 112 exemples en *moins*, 73 sont en effet négatifs et équivalent, par conséquent, à une égalité sur l'échelle des grandes quantités (c'est-à-dire orientée vers le 'plus') : *non moins grand* = "au moins aussi grand, voire plus grand".

1.2. Fonction des adjectifs

Pour l'égalité comme pour l'inégalité, la réalisation la plus courante est celle où les deux adjectifs sont attribués du sujet (60% des exemples du corpus) :

(6) Le second Amour que l'on appelle d'interest, est aussi commun qu'il est injuste [J-F. Senault, *De l'usage des passions*, 1641]

(7) Je dy, repartit Clytiman, ce que j'avoüeray tousjours, et que je vous forceray d'entendre à la fin, si vous n'estes autant ingrante que vous estes belle [A. Mareschal, *La Chrysolite ou le Secret des romans*, 1634]

(8) Ce coup est surprenant autant qu'il est sensible. [Tristan L'Hermitte, *La Folie du sage*, 1645]

(9) La colère (...) : si elle ne se convertit en hayne, il n'en faut pas apprehender les effets, elle est plus soudaine qu'elle n'est violente, (...) [J-F. Senault, *De l'usage des passions*, 1641]

(10) Luy et tant d'autres poètes, dont les ouvrages ne sont pas moins graves qu'ils sont agréables, ne célèbrent que les arts utiles à la vie humaine [Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 1681]

Mais on trouve également la construction avec un premier adjectif épithète (22% des exemples), avec un premier adjectif épithète détaché ou en apposition (10% des exemples), ou encore avec un premier adjectif attribut de l'objet (8% des exemples).

1.3. Nature de la subordonnée

Quelle que soit la fonction des adjectifs, les exemples avec subordonnée a-verbale sont les plus nombreux. C'est presque toujours le cas quand le premier adjectif est détaché, et majoritairement le cas lorsqu'il est intégré (épithète ou attribut) :

(11) Au milieu de cette eau, non moins vaste que forte, flotent confusément les choses qu'elle emporte. [J. de Coras, *Jonas*, 1663]

(12) C'est chasser de l'Autel une Divinité, / Et par un changement aussi nouveau qu'étrange, / C'est y mettre en sa place une idole de fange. [P. du Ryer, *Esther*, 1644]

(13) J'ay creu que vos bontez après cette défence / Pour tout remerciement demandoient mon silence, / Et j'ay craint d'estre ingrat plus que reconnoissant / Si je répondois mieux qu'en vous obéissant. [Ph. Quinault, *Bellérophon*, 1671]

1.4. Nombre d'entités impliquées

Au 16^{es.}, la plupart des exemples ne comportent qu'une seule entité. Le schéma à deux entités distinctes est encore rare : le corpus n'en comporte que 3 exemples (sur 13) avec *aussi*, 3 (sur 17) avec *autant* et 2 (sur 26) avec *plus* — toujours anté-

posés. Ce schéma se développe à partir des années 1640-50, surtout pour marquer l'égalité :

(14) L'expérience nous apprend que *l'usage* en est aussi pernicieux que *la privation* en est salutaire. [J-F. Senault, *De l'usage des passions*, 1641]

(15) Il est autant impossible que *ce qui pense en moi soit matière*, qu'il est inconcevable que *Dieu soit matière*. [La Bruyère, *Les Caractères*, 1696]

La rareté de ce schéma pour marquer l'inégalité s'explique sans doute par le fait que sont alors mis en oeuvre deux ordres de différences (sur les degrés, et sur les entités). Alors que l'inégalité sur un schéma à une seule entité et l'égalité sur un schéma à deux entités ne font jouer qu'une seule différence (soit sur les degrés, soit sur les entités).

2. Les configurations sémantiques

Les différentes interprétations sémantiques dépendent notamment des types de marqueurs de degré et des types de qualités en jeu.

2.1. Types de marqueurs de degré

2.1.1 La comparaison d'égalité

Dans le cas de l'égalité, les types d'adjectifs diffèrent selon qu'ils sont introduits par *aussi* ou par *autant*.

L'étymologie de *aussi* ('autre-si') indique qu'il s'agit à l'origine d'un marqueur intensif ayant une portée étroite sur l'adjectif (cf. Combettes, 2008). On comprend dès lors l'affinité qu'il a toujours entretenue historiquement avec la construction comparative prototypique et son interprétation 'standard' (cf. Fuchs, 2010). Dans la construction qui nous occupe ici, les adjectifs introduits par *aussi* sont toujours des adjectifs qualificatifs simples, ayant la propriété d'être gradables. *Aussi* est donc réservé aux comparaisons qui jouent sur les degrés des qualités ; d'où une interprétation 'standard' ou de 'déviation', selon le sémantisme des adjectifs (comme on le verra au § 2.2.1.).

De son côté, *autant* ('autre-tant') est un marqueur quantitatif ayant une portée plus large sur la totalité du prédicat, c'est-à-dire ici sur la copule (présente ou non en surface) suivie de l'adjectif. Cette portée explique l'affinité historique du marqueur avec la construction comparative non prototypique et ses diverses interprétations (cf. Fuchs, 2010). De là découle que *autant*, dans cette construction, peut aussi se rencontrer avec des groupes adjectivaux complexes, des possessifs, des groupes prépositionnels ou adverbiaux en fonction adjectivale, ou des participes :

(16) Je m'estime autant *heureux qu'une telle Bergère me daigne regarder*, que je suis *infortuné de ne pouvoir recevoir une telle infortune*. [H. d'Urfé, *L'Astrée*, 1607]

(17) (...) et apres beaucoup de raisons de bon conseil qui passerent entre nous, elle demonstre à present d'estre autant *mienne* qu'un temps elle fut *de Cornelle* (...). [J. de Lavardin, *La Célestine*, 1578]

(18) Cependant il survient quelcun plus rebrassé que vous, qui vous ruse autant *loin* que vous étiez *près* (...). [N. du Fail, *Les propos rustiques de Maître Leon Ladulfi champenois*, 1547]

(19) Nous fusmes tous autant *estonnés* que véritablement *perdus*. [R. de Lucinge, *Les Occurrences de la paix de Lyon*, 1601]

De là découle également qu'il autorise la mise en facteur commun d'un nom support des deux adjectifs, lorsqu'ils sont épithètes :

(20) Et toy, autant *aymable* que *fier enemy*, te mocqueras-tu toujours de ma simplicité (...)? [J.-P. Camus, *Agathonphile : récit de Philargyrippe*, 1621]

Cette différence d'empan entre *aussi* et *autant* permet de comprendre pourquoi seul ce dernier peut fonctionner aussi bien comme extra-prédicatif que comme intra-prédicatif (cf. Fuchs, 2009). Dès lors qu'il est extra-prédicatif, la qualité ne nécessite plus d'être gradable : elle peut même être exprimée par un substantif.

On remarquera au passage qu'extra-prédicativité et postposition du marqueur ne vont pas nécessairement de pair. Certains exemples de *autant* extra-prédicatif antéposé (avec interprétation 'épistémique', du fait du caractère non gradable des adjectifs) se rencontrent encore à la fin du 18^{es}. :

(21) (...) le schisme qui déchirait l'empire était *autant civil que religieux*. [Volney, *Voyage en Egypte et en Syrie*, 1787]

A l'inverse, certains exemples de *autant* intra-prédicatif postposé (avec interprétation 'standard' ou de 'déviation') subsistent encore au début du 18^{es}. :

(22) (...) et de cette différence énorme qui se trouve aujourd’hui entre le sort du riche et celui du pauvre, Dieu, qui est *juste autant que sage*, n’en serait-il pas comptable à sa justice (...) ? [Marivaux, *Le Spectateur français*, 1724]

Toutefois, le placement de *autant* à droite de l’adjectif permet de dissocier prédication de la qualité et expression du degré, et de rendre ainsi manifeste en surface la possibilité d’un report de l’évaluation du degré sur l’assertion des deux propositions — report qui favorisera l’interprétation ‘métalinguistique’ de la comparaison (cf. Muller, 1996).

2.1.2 La comparaison d’inégalité

Dans le cas de l’inégalité, on a affaire à deux marqueurs dont la valeur étymologique est, là encore, quantitative (*plus* en latin est le comparatif de *multus*, et *moins* vient de *minus*, comparatif de *parum*). Et, de fait, le fonctionnement de ces deux marqueurs dans la construction considérée se rapproche davantage de celui de *autant* que de celui de *aussi*. La diversité des expressions traduisant les qualités témoigne de la portée globale de ces marqueurs sur le prédicat et non sur le seul adjectif :

(23) Apprenons à n’être non plus *avides* que nous ne sommes *capables de gloire*. [Montaigne, *Essais*, 1592]

(24) Aussi le sage Hébreu, Platon, Aristote, Cicéron, Plutarque et plusieurs autres non moins *doctes* que *graves auteurs* nous ont laissé pour règle infaillible de (...). [A. de Montchrestien, *Traité de l’oeconomie politique*, 1615]

(25) Adieu celle qui sçais bien / Que je suis plus *tien* que *mien* / Tellement je t’aime. [J. Bastier de la Péruse, *Poésies complètes*, 1554]

(26) Somme, il faut certain que mes caracteres se trouverent plus *Veneriens* que *Solaires*, plus *en action* qu’*en prohibition*. [Montaigne, *Essais*, 1592]

(27) (...) et aperceut aisément par la splendeur de la Lune son Rhomeo, joignant sa fenestre, non moins *attendu* qu’*attendant*. [P. Boaistuau, *Histoires tragiques*, 1559]

Comme *autant*, les marqueurs *plus* et *moins* s’emploient avec des adjectifs non gradables, et même avec des substantifs. L’interprétation ‘standard’ tend alors à céder le pas à une interprétation ‘épistémique’ :

(28) Ils estoient plus *amis* que *citoyens*, plus amis qu’*amis* et qu’*ennemis de leur país*, (...). [Montaigne, *Essais*, 1592]

(29) (...) et escoutons un peu les querimonies de ce grand Empereur Romain Marc Aurelle, non moins *philosophe* qu'*Empereur* (...). [P. Boaistuau, *Le Théâtre du monde*, 1558]

Mais, contrairement à *autant*, les deux marqueurs d'inégalité restent antéposés dans la quasi-totalité des cas (le corpus ne contient que 4 exemples, tous clairement 'épistémiques', de marqueurs d'inégalité postposé). Ce fait contribue à brouiller les interprétations.

2.2. Types de qualités

2.2.1 La comparaison d'égalité

En ce qui concerne l'égalité, *aussi* et *autant* se sont progressivement spécialisés. Dans leur fonctionnement intra-prédicatif, ils se concurrencent jusqu'au milieu du 17^ès. pour marquer la comparaison 'standard' et la comparaison de 'déviation'. Mais le champ de *autant*, plus large que celui de *aussi* (puisque dès le 16^ès. il peut également être extra-prédicatif et marquer la comparaison 'épistémique'), se restreindra peu à peu, au terme de maintes fluctuations, à cette seule valeur ; cependant que la place du marqueur tendra à se fixer après l'adjectif. En sorte qu'à la fin du 18^ès. se mettra en place la distribution complémentaire des deux marqueurs, telle que la connaît le français moderne : *aussi* antéposé (comparaison 'standard' et de 'déviation') / *autant* postposé (comparaison 'épistémique').

Le type de qualités exprimées par les adjectifs contribue également à l'interprétation. Je m'appuierai ici sur la distinction entre adjectifs dimensionnels et adjectifs appréciatifs (Klein : 1991).

A) *La comparaison standard*. Cette interprétation suppose l'intra-prédicativité du marqueur et une mesure purement quantitative sur les deux qualités. L'illustration la plus claire est sans doute la configuration où les deux adjectifs sont de type dimensionnel :

(30) Si elle était aussi *longue* et aussi *haute* qu'elle est *large*, elle n'en serait que mieux. [M-C. d'Aulnoy, *Relation du voyage d'Espagne*, 1691]

De tels exemples sont rares. Nombreux, en revanche, sont les exemples où les deux adjectifs sont de type appréciatif. Lorsqu'ils ont une même orientation (positive ou négative), l'interprétation la plus probable est, par défaut, la comparaison 'standard' (la subordonnée étant le plus souvent a-verbale). On trouve dans ce cas *aussi* :

(31) S'il est aussi *sage* que *beau*, Quand pour son amour je feroy Quelque folie, j'en aroy Aisément de luy le pardon, Car il est aussi *beau* que *bon*. [J.-A. Baïf, *Le Brave*, 1573]

(32) (...) la recompense qu'il en attend est aussi *riche* qu'*honorable*. [J.-F. Senault, *De l'usage des passions*, 1641]

(33) – ce que vous m'avez raconté, me dit-il, n'annonce pas une très haute vertu, ainsi vos résistances seraient aussi *déplacées* que *ridicules*. [Sade, *Justine ou les malheurs de la vertu*, 1791]

et, jusqu'à la fin du 17^ès., *autant* (antéposé ou postposé, mais à portée intra-prédicative) :

(34) Nostre propre et peculiere condition est autant *ridicule* que *risible*. [Montaigne, *Essais*, 1592]

(35) (...) et comme elle était autant *malicieuse* qu'*enjouée*, ne manqua point de luy dire : madame, de grace, voudriez-vous bien prendre la peine de les relire encore une fois ? [abbé M. de Pure, *La Prétieuse*, 1658]

(36) (...) et s'il a quelque envie / De m'attaquer encor apres ce traitement, / il verra que je suis *juste* autant que *clement*. [C. Boyer, *Orapaste, ou le faux Tonacxare*, 1663] (= "mon degré de justice égale mon degré de clémence")

En revanche, lorsque les deux adjectifs appréciatifs ont une orientation divergente (la subordonnée étant alors le plus souvent verbale), il paraît difficile de trancher entre la comparaison 'standard' et la comparaison de 'déviation' :

(37) La ville d'Alcala fit present à Don Carlos d'un cheval de grand prix, mais aussi *furieux* qu'il étoit *beau*. [C. de Saint-Réal, *Dom Carlos*, 1672]

B) *La comparaison de déviation*. Cette interprétation suppose, là encore, l'intrapredicativité du marqueur. Mais elle implique l'idée d'un degré remarquable. L'illustration la plus claire est la configuration où les deux qualités sont de polarité opposée et sont référées à deux entités différentes ou à une même entité considérée dans deux situations contrastées (d'où une subordonnée verbale). Cette configuration est attestée dès le 16^ès. avec *aussi* et, jusqu'à la fin du 17^ès., avec *autant* antéposé :

(38) Et, en payant leur escot, *s'en partirent* aussi *marriꝝ* qu'ilz *estoyent venus joyeux*, (...). [M. de Navarre, *L'Heptameron*, 1550]

(39) Aussitôt il lui donna trois écus, et enfonçant son petit chapeau (car *les gens de métier* les portent aussi *petits* que *les gens de qualité* les portent *grands*), (...). [M-C. d'Aulnoy, *Relation du voyage d'Espagne*, 1691]

(40) (...) car c'est un mal dont la *guérison* m'est autant *odieuse* que la *blessure agréable*. [J-P. Camus, *Agathonphile : récit de Philargyrippe*, 1621]

C) *La comparaison épistémique*. Contrairement aux deux précédentes, cette interprétation suppose l'extra-prédicativité du marqueur de degré : seul est donc concerné *autant*. L'illustration la plus claire est celle où deux qualités contraires se trouvent prédiquées d'une seule et même entité, mais présentées comme susceptibles d'être vraies simultanément à partir de deux points de vue différents spécifiés par le contexte. L'antéposition de *autant*, attestée dès le 16^{es.}, se rencontre encore au début 18^{es.} :

(41) Voicy un juge qui ne se peut recuser n'estre suspect, car non seulement il est situé en son coin n'inclinant ne d'un costé ne d'aute, mais est autant *blanc* que *noir*, ne favorisant non plus à une partie qu'à l'autre. [J. Yver, *Le Printemps*, 1572]

(42) Il se retira dans une chambre, où il passa le reste de la nuit à faire des réflexions autant *tristes* qu'*agréables*. Il pensait avec douleur qu'il allait se brouiller avec toute sa famille, en refusant d'épouser la sœur du comte ; mais il en était tout consolé lorsqu'il venoit à se représenter que son inconnu lui tiendrait compte d'un si grand sacrifice. [A-R. Lesage, *Le Diable boiteux*, 1726]

N'étant pas traitées comme gradables, les qualités peuvent être exprimées par des substantifs :

(43) Autant *soldats* que *laboureurs*, ces romains en s'enrollant, ne faisoient que changer d'armes et d'instrumens. [Ch. Rollin, *Histoire ancienne des Egyptiens*, 1738]

Mais, dès la seconde moitié du 17^{es.}, c'est la postposition de *autant* qui se prêtera de façon préférentielle à l'expression de cette comparaison 'épistémique' :

(44) Car il ne faut pas se méconnaître, nous sommes *automate* autant qu'*esprit*. [Pascal, *Pensées*, 1662]

Dans cette configuration où l'égalité de degré porte, non pas sur les qualités prédiquées, mais sur la validité de l'assertion des deux propositions, *autant* est synonyme de *aussi bien* (postposé) :

(45) Percé jusques au fond du cœur / D'une atteinte imprévue *aussi bien* que mortelle / (...). [Corneille, *Le Cid*, 1637]

2.2.2 La comparaison d'inégalité

En ce qui concerne l'inégalité, on retrouve la distinction entre adjectifs dimensionnels et adjectifs appréciatifs. Mais l'absence de concurrence entre marqueurs et leur antéposition quasi-systématique rendent les interprétations plus difficiles à cerner.

A) La comparaison standard se réalise, là encore, de façon préférentielle dans le cas des adjectifs dimensionnels :

(46) Le Roy, vestut d'un grand manteau de dix-huit aulnes de sarge de Florence violette, aiant la coeue plus *large* que *longue*, portée par huit gentilshommes, partist du Louvre. [P. de l'Estoile, *Registre-journal du règne de Henri III*, 1584]

(47) Il fit dresser un eschaffault plus *long* que *large*, appuyé sur des colonnes, (...) [Montaigne, *Essais*, 1592]

Dans le cas d'adjectifs appréciatifs de même orientation (positive ou négative), la présence de certains adverbes portant sur le marqueur de degré (*guère*, *un peu*, *beaucoup*, *bien*, *infiniment*, ...) constitue un indice en faveur de l'interprétation 'standard' :

(48) Car la valeur de nos autres enfants est *beaucoup* plus leur que nostre ; [Montaigne, *Essais*, 1592]

(49) Ses cheveux estoient *un peu* plus blonds que roux, mais frisez naturellement en tant d'anneaux (...). [Ch. Sorel, *Le berger extravagant*, 1627]

(50) (...) je suis convaincu, autant qu'il est possible de l'être, que cette mort est *infiniment* plus douce qu'elle n'est cruelle ; [Sade, *Justine*, 1791]

A défaut, le caractère a-verbal de la subordonnée semble favoriser l'interprétation 'standard' (sans pour autant exclure la lecture de 'déviation') :

(51) Pour bien savoir avec l'esguille peindre / J'eusse entrepris la renommee esteindre / De celle là, qui plus *docte* que *sage*, / Avec Pallas comparoit son ouvrage. [Louise Labé, *Sonnets*, 1555]

(52) (...) la conversation des femmes n'est pas moins *utile* qu'*agréable* (...). [J-F. Senault, *De l'usage des passions*, 1641]

(53) Je balançai si j'accepterois tant de choses, dont la plupart étoient plus *jolies* qu'*utiles*. [Abbé Prévost, *Cleveland*, 1731]

B) *La comparaison de déviation*, qui implique une idée d'un degré remarquable, trouve son illustration la plus claire lorsqu'une indication contextuelle permet de comprendre que la qualité exprimée par le second adjectif est au haut degré :

(54) Il n'est donc thresor si riche que d'ung feal amy, dont les playes nous sont plus salutaires que plaisants *ne pourroyent estre* les baisers et charesses (...). [A. du Saix, *La touche naïve pour esprouver l'amy et le flateur*, 1537]

(55) Et puis, vendangeant les espies des Roys, fera cesser la guerre, en cassant tous leurs appareils, escus et harnois, et monstrant ses faits plus terribles que les *méchants ne sont horribles*. [P. de l'Estoile, *Registre-journal du règne de Henri III*, 1583]

(56) (...) qui disoit au retour d'un voyage qu'il fait en Pologne, que les femmes de ce pais-là estoient *aussi blanches que leurs neiges* ; mais qu'elles estoient *encore* plus froides qu'elles n'estoient blanches, (...) [J.-L. Guez de Balzac, *Les Entretiens*, 1654]

En l'absence d'une telle indication, quand les deux adjectifs appréciatifs sont de même orientation, le caractère verbal de la subordonnée semble favoriser l'interprétation de 'déviation' (sans pour autant exclure la lecture 'standard') :

(57) Mais d'ailleurs n'estant pas moins *bonne* que vous estes *sage*, pouvez-vous, madame, vous représenter sans horreur, tant de sang chrestien (...). [J.-L. Guez de Balzac, *Dissertations politiques*, 1654]

Quand les deux adjectifs appréciatifs sont d'orientation opposée, l'interprétation de 'déviation' paraît la plus plausible :

(58) (...) sans y employer les foudres de la Justice (dont les spectacles ne sont moins *horribles* que *nécessaires*). [A. de Montchrestien, *Traicté de l'oeconomie politique*, 1615]

(59) (...) vostre chere France, madame, qui toute victorieuse qu'elle est, n'est pas moins *lasse* que *glorieuse de ses victoires* ; [J.-L. Guez de Balzac, *Dissertations politiques*, 1654]

C) *La comparaison épistémique*, qui suppose l'extra-prédicativité du marqueur de degré, est sans conteste l'interprétation privilégiée dans les 4 seuls exemples du corpus où ce marqueur est postposé :

(60) Parquoy, ces choses longuement considerées, l'audace de mon petit courage, combien qu'à moy soit *temerité* plus que *prudence* vous adresser livre si mal digeste, com pillé et traduit, (...). [Anonyme, *Le Violier des histoires rommaines*, 1521]

(61) C'est une hérésie et une raison *sophistiquée* plus que *mettable ou véritable* (...). [R. de Lucinge, *Les Occurrences de la paix de Lyon*, 1601]

(62) J'ay creu que vos bontez après cette défence / Pour tout remerciement demandoient mon silence, / Et j'ay craint d'estre *ingrat* plus que *reconnoissant* / Si je répondois mieux qu'en vous obeïssant. [P. Quinault, *Bellérophon*, 1671]

(63) Et quand dans ses excès notre aveugle courage / Pour une gloire injuste expose leurs destins, / Nous nous montrons *leurs Rois*, moins que *leurs assassins*. [A. Houdar de la Motte, *Inès de Castro*, 1723]

Quand le marqueur est antéposé, certaines indications contextuelles peuvent favoriser l'interprétation 'épistémique'. Ainsi la présence d'un verbe d'attitude propositionnelle (ou d'un équivalent) :

(64) Ce que tu fais pour mon rival, qu'on *croit* moins homme que cheval, monstre assés que tu ne vois goutte. [F. Maynard, *Poésies*, 1646]

(65) Mme de Miran resta quelques moments sans me répondre, *me parut* plus rêveuse que triste, et puis me dit en faisant un léger soupir : (...). [Marivaux, *La vie de Marianne*, 1736]

(66) Il apaise d'abord tous les scrupules, en nous *insinuant* que les systèmes sont fort indifférents à la religion, qu'ils seraient même plus utiles que nuisibles (...). [Abbé A. Baruel, *Les Helviennes*, 1781]

De même, le caractère non gradable des qualités oriente l'interprétation vers l'épistémique :

(67) Brief, il avait l'esprit plus *divin* que *humain*. [G. Paradin, *Le Journal de Guillaume Paradin*, 1601]

(68) Je fus moins *conduit* que *traîné* vers ma prison. [Abbé Prévost, *Le philosophe anglais*, 1731]

(69) A l'abri d'un pouvoir moins *sacré* que *profane*, / Ce monstre fait servir à son ambition / Les dehors imposants de la religion. [Ch-P. Colardeau, *Caliste*, 1761]

Quant aux orientations des adjectifs, on trouve des adjectifs qui peuvent être soit d'orientation identique (voire en relation de quasi-synonymie), soit de polarité opposée. Dans le premier cas, la relation de supériorité 'plus adj1 que adj2' se comprend comme signifiant : "la dénomination adj1 qualifie de façon plus adéquate la qualité de l'entité que la dénomination adj2 (malgré la proximité sémantique, voire la quasi-synonymie des deux)" :

(70) D'un autre côté, Mme Dorsigny, plus *vaine* que *jalouse*, puisqu'il n'y avait point de véritable amour, (...). [Ch. Pinot Duclos, *Les confessions du comte de ****, 1741]

(71) C'était de ces visages qui ont l'air plus *ancien* que *vieux* ; on dirait que le temps les ménage (...). [Marivaux, *La vie de Marianne*, 1745]

La construction concurrente avec *plutôt* est également attestée :

(72) (...) ainsi par cet enlacement, *plustost* inconsideré que malicieux, (...), je gastay tout ce que j'eusse peu mesnager (...). [J.-P. Camus, *Agathonphile*, 1621]

Symétriquement, la relation d'infériorité 'moins adj1 que adj2' se comprend comme signifiant : "la dénomination adj1 qualifie de façon moins adéquate la qualité de l'entité que la dénomination adj2 (malgré la proximité sémantique, voire la quasi-synonymie des deux)". Ainsi dans les deux exemples suivants, où le caractère non gradable des deux qualités renforce encore la plausibilité d'une lecture 'épistémique' :

(73) La nature, envers moi moins *mère* que *marâtre*, / M'a formé très rétif et très opiniâtre, (...). [Ph. Destouches, *Le Glorieux*, 1732]

(74) Vous leur substituerez tout ce qui peut y suppléer dans le mariage : moins *amante* qu'*amie*, si vous n'êtes la tendre épouse, vous (...). [J.-J. Rousseau, *La nouvelle Héloïse*, 1761]

Dans le cas d'adjectifs de polarité opposée (au sémantisme mutuellement exclusif), la relation de supériorité 'plus adj1 que adj2' n'indique plus tant la préférence de l'énonciateur pour l'un des deux adjectifs, jugé plus adéquat que l'autre, que sa préférence pour la conformité de l'une des deux assertions ; d'où : "il est plus conforme à la vérité de dire que N est adj1 que de dire (au contraire) qu'il est adj2" :

(75) Ce n'est pas dès aujourd'hui que tels tours se jouent et que secours estranges en tels désaccors ont esté plus *nuisans* que *profitables*. [S. Castellion, *Conseil à la France désolée*, 1562]

(76) Quoy que les Passions soient plus *criminelles* qu'*innocentes*, (...). [J.-F. Senault, *De l'usage des passions*, 1641]

(77) (...) je suis plus *excusable* que *condamnable* de n'avoir pu vaincre dans mon cœur (...). [R. Chasles, *Les illustres Françaises*, 1713]

Dans cette configuration particulière, on rencontre de façon récurrente l'expression *plus mort que vif* :

(78) Mais luy, qui estoit *plus mort que vif*, ne leur sçavoit dire aute chose senon qu'il juroit (...). [Ph. De Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515]

(79) Quant à Daphnis, elle chercha tant Filandre, qu'en fin elle le rencontra *plus mort que vif* (...). [H. d'Urfé, *L'Astrée*, 1612]

(80) La fièvre qu'elle avoit le fit trembler : il devint *plus mort que vif* ; [R. Chasles, *Les illustres Françaises*, 1713]

Symétriquement, la relation d'infériorité 'moins adj1 que adj2' se comprend comme signifiant : "il est moins conforme à la vérité de dire que N est adj1 que de dire (au contraire) qu'il est adj2 :

(81) Je lui trouve (...) ; et en tout, une élégance moins *naturelle que recherchée*. [Crébillon fils, *Ab quel conte !*, 1751]

Ce cas de figure se rencontre fréquemment avec des adjectifs non gradables :

(82) Les combats de pavé sont moins *guerre que paix*, (...). [P. Scarron, *Le Jodelet*, 1645]

(83) Vous qui répondez, vous, moins *Juge qu'assassin*, / Vous qui de Jean Calas avez proscrit la tête, (...). [M.-J. Chénier, *Jean Calas*, 1793]

On remarquera que, dans tous les cas d'interprétation 'épistémique', la subordonnée est a-verbale et la construction n'implique qu'une seule entité.

3. Conclusion

Au terme de cette étude des constructions comparatives à deux adjectifs entre le début du 16^{es.} et la fin du 18^{es.}, l'émergence et le développement de la comparaison dite 'épistémique' semblent pouvoir être caractérisés comme suit.

La construction comparative à deux adjectifs, attestée sporadiquement dès le début du 16^{es.}, s'est développée à partir des années 1550. La construction à deux adjectifs et deux noms se développe au début du 17^{es.}. La première moitié du 17^{es.} constitue une période charnière d'accélération, de prolifération des structures, qui prélude à une réorganisation du système — laquelle mettra plus d'un siècle à se stabiliser.

C'est sur la base de la relation d'égalité que la valeur 'épistémique' de la construction a pu se construire, en prenant appui sur des propriétés formelles : oppositions de marqueurs (*aussi/autant*) et de position (antéposition/postposition), qui permettent de distinguer portée intra-prédicative et portée extra-prédicative. En revanche, dans le cas de la relation d'inégalité,

seules les propriétés sémantiques des adjectifs permettent, pendant la période étudiée, de distinguer l'interprétation 'épistémique' des interprétations 'standard' et de 'déviation'. Ce n'est en effet qu'après la fin du 18^{es}. que les marqueurs *plus* et *moins* connaîtront, à l'instar de *autant*, la postposition et le détachement.

Bibliographie

- Combettes, Bernard (2008) : L'alternance *si/aussi* dans l'expression du comparatif d'égalité : facteurs d'évolution en moyen français, *Linguisticae Investigationes XXXI :1*, 124-142.
- Fuchs, Catherine (2009) : Sur la prétendue équivalence entre '*aussi* adj. *que*' et '*adj. autant que*' en français moderne, *Actes du Colloque 'La quantification et ses domaines' (Strasbourg, 2006)*, CD-Rom.
- Fuchs, Catherine (2010) : L'évolution des structures de comparaison adjectivale d'égalité depuis le 16^{es}., *Le Français Moderne LXXVIII :2*.
- Kennedy, Christopher (1996) : Comparison of deviation, *Linguistics Society of America*, Chicago.
- Klein, Ewan (1991) : Comparatives, *Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 6 : Semantics* (A. von Stechow & D. Wunderlich, eds.), Berlin/New-York : de Gruyter, 673-691.
- Muller, Claude (1996) : *La subordination en français ; le schème corrélatif*, Paris : Armand Colin.
- Rivara, René (1979) : *La comparaison quantitative en anglais contemporain*, Paris : Champion.
- Rivara, René (1990) : *Le système de la comparaison*, Paris : éditions de Minuit.